



L'AACCi ACCUEILLE L'AGENCE BRAAXE

Paris, le 2 mars 2017 - L'Association des Agences-Conseils en Communication est heureuse d'accueillir **BRAAXE** parmi les agences membres de sa Délégation Interactive.

BRAAXE est une agence indépendante de communication et de publicité digitale créée en 2010.

BRAAXE conçoit des expériences de marques authentiques pour créer des communautés engagées, des plateformes uniques et des stratégies innovantes. Elle développe une approche humaine et transparente auprès de ses clients.

L'agence travaille principalement pour des marques B2C qui souhaitent communiquer auprès des cibles jeunes et familiales.

BRAAXE compte parmi ses principaux clients : PASSIONATA, TRANSAVIA, IDTGV, LAGARDÈRE, SPOTIFY, CHANTELLE, NEXITY, TANYA HEATH, VILLAGE NATURE, STARBUCKS, UNIBAIL-RODAMCO, HAMMERSON, LANCÔME, LAGARDÈRE

Cette adhésion a été validée lors du dernier Conseil d'Administration de l'AACC.

BRAAXE : 4 rue Martel – 75010 PARIS

<http://www.braaxe.com>

A propos de l'AACC

L'Association des Agences-Conseils en Communication, est un syndicat professionnel créé en 1972, il regroupe plus de 200 entreprises qui emploient aujourd'hui près de 12 000 salariés. Fédération de métiers, l'AACC est organisée en 7 délégations qui couvrent l'ensemble des disciplines de la profession : Corporate, Customer Marketing, Interactive, Production, Publicité, Santé et Outre-Mer. Elle dispose de commissions transversales qui accompagnent les agences membres sur des sujets fondamentaux : talents, juridique, droit social, finance, développement durable. L'adhésion à l'AACC astreint, entre autres obligations, au respect de règles professionnelles strictes qui font la valeur du label AACC.
www.aacc.fr

Contact :

Charles-F Tauzi - ctauzi@aacc.fr - 01 47 42 27 06